

«*Belle dame, répondit Jean de Cusance, Dieu me garde d'une telle forfaiture envers vous un grand blâme en adviendrait à mon honneur. Je vous donne quinze jours pour que vous fournissiez gens nobles contre qui nous puissions combattre. Cela dit, Jean de Cusance s'éloigna et reprit le chemin de son château. Deux jours avant le terme prescrit, un envoyé de Jeanne de Belvoir vint présenter à Jean de Cusance un cartel ainsi conçu : Mon beau Cousin,*

Ce jour de saint Germain, du castel de la Baume partira un noble chevalier pour faire arme contre vous. Il montera un cheval blanc et tiendra hache émoulue, dont il entend se servir pour vous combattre. Si ne défaillez de vous rendre à sa semonce, sans autre chevauchée que deux écuyers, car plus n'en aura. Le château de la Baume, où Jeanne assignait le sire de Cusance, est un ancre situé dans le flanc d'une roche escarpée, qui ferme l'issue d'une longue vallée environnée de montagnes. Il existe une tradition qui fait de cet ancre, aussi appelée la Grotte des Fées, une retraite sacrée. Cette grotte servait de refuge au seigneur du pays et aux habitants de la contrée dans les temps de guerre.

Ce fut dans ce lieu sauvage que Jean de Cusance vint chercher son ennemi. A mesure qu'il approchait de la roche du Dard, il distinguait les préparatifs du combat. Dans un champ clos se trouvait dressé le pavillon aux armes et couleurs de Belvoir. Jean de Cusance fit dresser sa tente dans l'endroit opposé de l'enceinte et donna avis en même temps de son arrivée au chevalier qui devait le combattre. Celui-ci parut aussitôt et pressa son cheval vers le pavillon de son ennemi, qui vint à sa rencontre. Jean de Cusance remarqua que ce chevalier tenait la visière de son casque baissée. « Ignorez-vous, lui dit-il, que dans le combat tout loyal chevalier doit se montrer à découvert ? Vous portez, il est vrai, les couleurs du sire de Belvoir, mais je sais que ce seigneur est présentement en Allemagne, et que personne de sa lignée ne porte de couleurs semblables aux siennes. Faites-vous donc connaître par votre nom, messire, ou tout au moins jurez-moi, par saint Georges, le bon chevalier, que vous êtes de noble race et digne de faire arme contre moi.

— Je jure, répondit Jeanne en déguisant sa voix, car c'était elle qui, cette fois encore, s'était cachée sous un habit guerrier, je jure par saint Georges, le bon chevalier, que je ne vous le cède ni en noblesse ni en valeur.

— Je le veux croire, dit Jean de Cusance. Entre donc qui pourra le premier de nous deux dans la lice; celui qui devancera l'autre commencera le combat.¹»

Extrait de l'Acte de Mariage N° 435

Le treize juillet mil neuf cent soixante-six à onze heures --- devant Nous ont comparu personnellement en la Maison Commune

ÉPOUX

Nom et Prénoms **COURGEY**
Étienne Jean Marie Bernard

Né à Chasot (Doubs)
Le quatre avril mil neuf cent quarante quatre.
Fils de (1) Jean Paul Emile Fridolin Courgey
et de (1) Jeanne Louise Elise Mourey, époux

(2)
(3)

Les futurs conjoints ont déclaré (4) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour eux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Déclaré conforme au registre le treize juillet mil neuf cent soixante-six.

L'Officier de l'Etat-Civil

Mentions Marginales
MARIAGE
restituée le 6 Août 1970
18 juillet 1973

NOTE (a) Divorce, jugement déclarant nul le mariage, jugement rectificatif.

Besançon le 22/02/08.

Chère Régine,

Il ne saurait être question de nous arrêter en si bon chemin, ni de conclure cet exposé ou mémoire c'est selon ce qu'on préfère, sans évoquer l'arrivée de mes deux propres filles, à savoir Emmanuelle et Marie-Hélène. Lesquelles ont sans aucun doute d'autres chats à fouetter pour l'instant², je ne l'ignore pas. Pour ensuite, invoquer mes rapports avec les trois enfants de Bernadette qui, au fond, sont ma véritable réussite personnelle, d'un point de vue paternel s'entend. Et puis nous terminerons, enfin, par introduire nos petits-enfants qui sont actuellement au nombre de 11. Sans que je sois en mesure de fournir leurs actes de naissance, que je ne possède assurément pas. Néanmoins cela ne fait pas moins de 7 générations survolées, en un peu moins de 200 ans d'existence et plus, si l'on compte le fameux Simon Courgey du 17^{ième} siècle ! M'enfin nous y reviendrons, j'en suis persuadé.

En attendant, il ne fait aucun doute pour moi que soulever la question de mes propres enfants soit le sujet le plus épineux de tous ceux que nous avons abordés jusqu'ici. Celui qui m'engage le plus, eu égard aux efforts que je demandai à Emmanuelle surtout et les frustrations que m'occasionna la séparation d'avec Marie-Hélène. Laquelle dut payer un certain prix de son côté aussi. La coupe étant tirée, dès mon mariage avec Jeannette, il m'apparut que je ne pouvais plus reculer, ou à tout le moins que les conséquences d'une telle *retraite*, auraient des effets plus graves encore que de poursuivre sur ma lancée. Ceci dit, quoi que puisse en penser Emmanuelle, l'aînée de toutes et de tous, aujourd'hui. Il lui faudra vivre encore et encore, afin de pouvoir comprendre exactement ce à quoi j'ai été confronté, si jamais elle le saisit un jour, because la différence sexuelle. Néanmoins je ne nie pas qu'il y ait eu d'autres voies possibles. Que ces dernières ne m'ont même pas effleuré, ni même semblé possibles tant j'avais le nez dans le guidon.

« *Tu ménages tes filles* » m'avait lancé une amie un jour, non sans fondement m'est-il apparu à l'analyse. Mais une fois admis cela, je ne me trouvais guère plus avancé. D'autant plus que j'appris depuis que le pouvoir, que tout père croit détenir sur sa progéniture, lui vient de sa femme et mère de ses enfants. Ceci écrit sans chercher aucunement à m'abriter derrière quelque excuse que ce soit. Les faits sont là !

¹ Suite de l'incise d'hier.

² Il y a un temps pour tout, ne dit-on pas.

Tous deux partirent en même temps ; mais le cheval blanc de la dame de Belvoir arriva en un clin d'œil à la barrière qu'il franchit. Jeanne profite alors de ce premier avantage et frappe de sa hache le chevalier qui l'a suivie de près. La faiblesse du coup ne laisse qu'une trace légère sur l'armure de Jean de Cusance. Il reconnaît de suite le bras d'une femme ; et ne voulant pas d'une victoire qui l'eût mis au ban de la chevalerie, il feint courtoisement de n'avoir pu résister à la force de son adversaire et tombe vaincu aux pieds de la châtelaine, à laquelle il dit, en rendant son épée « Belle dame, la coutume étant que les chevaliers défendent vos pareilles et non qu'ils les combattent, je vous rends les armes. Qu'il soit fait de moi selon votre volonté.

« — Eh bien mon beau cousin, ma volonté est que votre fils soit dès aujourd'hui fiancé à ma fille, en sorte que l'union de ces deux enfants devienne pour leurs parents le gage de la paix.

» Jean de Cusance, trop heureux d'accéder à ce désir de la victorieuse châtelaine, voulut que le projet d'alliance, entre les deux maisons, fut dressé séance tenante, sur le lieu du combat. Ainsi il arriva qu'un événement qui devait éterniser une querelle entre deux puissantes familles de ce temps-là tourna à leur satisfaction commune. L'histoire de Jean de Cusance et de la dame de Belvoir, que nous venons de raconter, est, dit-on, attestée par l'acte de donation de la terre de Belvoir, faite à Vauthier de Cusance, où l'on voit que ce fut par cet événement que la baronnie de Belvoir passa au successeur de Jean de Cusance.³ » Fin de citation.

En épousant Jeannette, en 1966, je ne savais effectivement pas où j'allais, tout en sachant exactement ce que je faisais. Mais en ayant, a contrario, le sentiment de m'être *raccroché* à une banche, en rencontrant Madeleine un peu plus tard. À peine plus averti, que lors de ma première union, je ne savais guère plus de choses pour mon second mariage qu'au cours du premier, quant à ce qui réunit homme et femme. Ensuite, de longues années passèrent avant que je ne me retrouve face à **la compagne** que *le destin* m'offrait pour une troisième et dernière fois. Ça devait être la bonne, a fortiori me suis-je dit !

Beaucoup plus expérimenté en 1988 que 20 ans auparavant, j'ignorais encore tout, ou presque, du fondement des relations humaines. M'étant spécialisé dans des domaines plus généraux, dirons-nous, j'en vins enfin à étudier le terreau sur lequel poussent un certain nombre de sensations et de comportements, tous aussi inconscients les uns que les autres. Ma retraite aidant, je me lançai à l'assaut de la forteresse secrète de chacun d'entre nous. Puis, repassai au peigne fin les 50 dernières années de mon existence. Exercice beaucoup moins périlleux que d'aucuns feignent de croire. Car le tout n'est pas d'avoir vécu, mais réside davantage dans le fait de savoir si l'on assume ce que l'on a été ou fait. Contraire à Orphée⁴ qui ne doit pas se retourner, sous peine de perdre celle qu'il vient d'aller rechercher aux fins fonds des enfers.

Embarqués dans la tourmente sociale soixantuitarde, dont nous allons fêter le 40^{ième} anniversaire, Emmanuelle et moi-même tanguions, sans toutefois sombrer tout à fait. Cependant, rien n'est plus stérile que d'essayer de savoir, a posteriori, si les chances de couler étaient plus ou moins grandes on non, qu'on le pensait à l'époque. Et puis si doute il y a encore, il n'est qu'à comparer avec ceux qui regardèrent passer la caravane de l'histoire, du bord de la route, pour s'apercevoir que celles et ceux qui prirent le train en route s'en sont sortis aussi bien et même un peu mieux que ceux qui tergiversèrent à outrance. Ceci étant, il en va ainsi aujourd'hui, n'est-ce pas ? Au sens où tout le monde est plus ou moins le produit de sa génération, à quelques variantes près. Il régnait, jusqu'au début des années 70 un air de libertinage, sexuel, qui fut fatal à mon second couple. Tandis que, paradoxalement, je me considérais à l'abri d'une telle mésaventure. Vis-à-vis de mon père, cette seconde séparation sonnera comme le glas de nos relations. Contrairement à ce qui se passa lors de la première, au cours de laquelle il manifesta de la compassion pour moi. Rien de comparable, dis-je. En revanche, il accueillera Bernadette, et ses deux derniers enfants, à bras ouverts, comprenez qui pourra. Quinze années venaient de passer, certes. Et quelles années ? Une véritable traversée du désert, comme j'en avais déjà connue une à l'adolescence ! J'étais abonné, décidément. **Physique oblige !**

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 2815 DU PREMIER ENFANT
 Le huit août
 mil neuf cent soixante sept
 à quatorze heures vingt cinq
 est né e COURGEY Emmanuelle Monique Jeanne
 du sexe féminin à (2) Besançon Andrée
 Délivré conforme aux registres le neuf août 1967
 MENTIONS MARGINALES (a)

L'Officier de l'État-Civil
 Sceau de la Mairie
 Notes (1), (2), voir page 2.

³ Charles Thuriet, préface à : *Traditions populaires du Doubs*. Les éditions de la Tour Gile 1891.

⁴ Orphée est le jeune époux d'Eurydice. Leur lune de miel est troublée par l'intrusion d'Aristée, honnête apiculteur que le désir d'Eurydice pousse à se mal conduire. Il poursuit la jeune femme, un serpent d'eau la blesse. Orphée descend aux Enfers pour reprendre Eurydice. Sa voix séduit les puissances infernales, qui l'autorisent à repartir en compagnie de sa jeune épouse. Mais on lui prescrit de marcher devant elle sans se retourner ni lui adresser la parole. Orphée est incapable de respecter le double interdit qui impose à des amants de ne communiquer entre eux ni oralement, ni visuellement. Il perd définitivement Eurydice qu'il a voulu regarder ou, dit une autre version, embrasser sans attendre.

« Comme j'ai pu l'énoncer l'année où je n'ai pas voulu faire plus que mon premier séminaire sur les Noms du Père, j'ai quand même eu le temps d'y accentuer que dans le sacrifice d'Abraham, ce qui est sacrifié, c'est effectivement le père, lequel n'est autre qu'un bélier.⁵ » Jacques Lacan : Le savoir en psychanalyse.

Mais, revenons quelque peu sur ce passé qui pèse tant à l'heure actuelle entre Emmanuelle et moi. Savais-je ce que je voulais, si j'ignorais complètement là où j'allais ? Tout bien pesé, je peux répondre par l'affirmative. Ce, d'autant plus que nous n'arrivons que là où nous voulons aller ! C'est une donnée sur laquelle tout le monde devrait réfléchir davantage. Ceci écrit, tout en admettant que si une seconde chance m'était offerte, il y a une foule de choses que je ne referais pas de la même manière ni au même moment, c'est évident. Tout en persistant et en signant sur le fond. D'autant plus que le cadre au sein duquel chacun de nous évolue, grandit, se développe, nous échappe complètement est-il besoin de le redire ? Et puis, inutile de considérer l'endroit d'où je viens pour me justifier, ce serait trop facile.

Considérons seulement et simplement ce que ladite période nous offrait, à côté de ce qu'elle impose aujourd'hui à nos petits-enfants. *Il n'y a pas photo*, ainsi que le disent les *chébrans*... La crise de 1975 est passée par là, n'est-ce pas ? Avec sa cohorte de reculs aussi bien culturels que du point de vue des mouvements sociaux, sans oublier la baisse de la conscience politique de même que du niveau organisationnel. Chacun est davantage livré à ses seules forces, aujourd'hui, qu'au cours des années 60. Dans ces conditions, la montée d'un certain arrivisme était inéluctable. À quel prix ? Telle est la question qui demeure ? De ce point de vue, nos enfants ont déjà à répondre, devant les leurs, quant à ce qu'ils ont fait pour empêcher cela ! En me **répandant** comme je le fais, aujourd'hui, je ne fais d'ailleurs rien d'autre que de rendre compte. Inutile de chercher à y échapper, tout le monde y passe, consentant ou non. Les générations qui arrivent sur le marché, auront à se faire un trou, une place, un nom, que sais-je encore ? Tout en prenant des risques elles aussi. C'est ce que nos parents pressentaient, plus ou moins, comme inéluctable, sans pour autant être capables de nous prévenir ou prémunir contre les dangers qui jalonnaient notre route. Nous dûmes improviser plus que ce qu'il était souhaitable, j'en conviens. Il suffit, par ailleurs, de considérer les dégâts collatéraux pour s'en rendre compte. Mais ce qui est fait l'est et l'est bien, il n'y a aucun moyen de revenir là-dessus. La question est : que faire de cet héritage et comment ! Car l'histoire ne s'arrête pas à nous-mêmes, contrairement à ce que croit naïvement tout adolescent en pleine révolte. Mais, revenons à nos moutons, comme le dit si bien Lacan ci-dessus.

En ce sens, tirer un trait d'égalité entre les fonctions maternelle et paternelle équivaut à se mettre le doigt dans l'œil jusqu'au coude, pour reprendre une expression très populaire. C'est à n'en pas douter plus complexe que cela. Tout homme a à se demander s'il fut réellement un père pour ses enfants ou non. Que ces derniers soient issus de ses gènes n'y change rien, contrairement à ce que la vindicte⁶ populaire porte à croire. Car la mère ne se limite pas à engendrer⁷ nos enfants, elle leur désigne aussi sûrement qui est leur père. Or, lorsqu'une femme a cessé d'accorder ses faveurs, d'une manière ou d'une autre, à celui qu'elle avait choisi, celui-ci cesse du même coup d'être un père au sens symbolique du terme. Au sens où il n'y a plus personne qui puisse s'interposer entre la mère et ses propres enfants. Ne serait-ce que pour des mobiles égoïstes au surplus. Quant on sait que grandir signifie quitter la mère, on voit immédiatement ce qui peut s'en suivre. Vu sous cet angle, c'est incontestablement aux côtés de Bernadette et ses enfants que j'assumai réellement et le plus complètement possible cette fonction, que chaque homme rêve secrètement de remplir un jour dans sa vie. Se trouver à la place de dieu le père, en quelque sorte !

Autant dire que c'est ma révolte contre mon père qui me guida avec Jeannette. Tandis qu'un début de prise de conscience présidait à ma rencontre avec Madeleine. Pour qu'enfin la nécessité consciente ne l'emporte avec Bernadette. C'est ainsi que je caractériserais les différents virages sentimentaux et sexuels de mon existence personnelle. Ce fut certainement long et laborieux pour celles et ceux qui grandirent à mes côtés, je m'en excuse auprès d'eux ! L'enjeu était de taille, c'est ma seule *exonération*. Construire en apprenant le métier, voici résumé en peu de mots la situation qui était la mienne. À condition, toutefois, que je trouve une compagne qui veuille bien arrimer sa capsule spatiale à mon vaisseau du même nom. Et ce n'était pas gagné, eu égard à ce que les femmes ont dans la tête, aujourd'hui, à ce propos. Dans la coulisse, nos compagnes pèsent d'un poids certain, pour ne pas dire d'un certain poids, face auquel les hommes n'ont pas d'armes naturelles. La force de l'homme, si elle existe, réside bien plus dans l'approche culturelle des choses qu'on ne le croit en général. Elle lui est d'abord apportée par sa mère et ensuite par sa compagne, si cette dernière en voit l'intérêt pour sa progéniture. Ce qui tend à se perdre. Je t'embrasse. Étienne.

⁵ Joël Dor, *Le père et sa fonction en psychanalyse*, Point hors ligne érès, Paris 2006.

⁶ **Didact**. Dans l'ancien droit romain, Petite baguette symbolisant la force (qu'on était décidé à employer éventuellement pour défendre un droit).

⁷ Produire, faire naître un enfant. à **Procréer**. | *Abraham engendra Isaac* (→ Circoncision, cit. 1). | *Elle n'a pas encore engendré d'enfant*. |